



APPEL A CANDIDATURE EXTERNE

LA VILLE DE CASTRES RECRUTE

SON / SA DIRECTEUR(RICE) DES SÉCURITÉS PUBLIQUES (F/H)

Agent de catégorie A - Filière administrative
Contrat de projet - Temps complet - Durée de 3 ans

Située au cœur du triangle Toulouse - Albi - Carcassonne et à proximité du Sidobre et de la Montagne Noire, Castres, forte de ses 43 000 habitants, bénéficie d'une situation géographique privilégiée et constitue l'un des pôles structurants du département du Tarn.

Dans un contexte d'exigence croissante en matière de sécurité, de prévention et de qualité de vie, la Ville de Castres engage un projet visant à définir et mettre en œuvre une nouvelle politique locale de sécurité.

Dans le cadre de ce projet, sous l'autorité du Maire et en cohérence avec les orientations données, vous contribuez à la définition, au pilotage et au déploiement de cette nouvelle politique, en coordonnant les services et dispositifs concernés.

Vous accompagnez ainsi la Collectivité dans la structuration et la mise en œuvre des actions prévues au titre de ce projet, en lien étroit avec le Directeur de Cabinet du Maire et le Directeur Général des Services.



VOS MISSIONS SERONT LES SUIVANTES

Piloter et évaluer la politique locale de sécurité

- Définir une nouvelle politique locale de sécurité ;
- Proposer, élaborer et piloter cette politique locale de sécurité et en assurer la mise en œuvre ;
- Informer régulièrement le Maire, en lien étroit avec le Directeur de Cabinet du Maire et le Directeur Général des Services, sur les enjeux de sécurité, l'activité des services et les résultats obtenus ;
- Assurer une veille réglementaire et adapter les dispositifs locaux aux évolutions législatives et réglementaires ;
- Piloter les budgets alloués à la sécurité et optimiser les ressources ;
- Suivre les indicateurs d'activité et d'évaluation de la politique locale de sécurité ;
- Contribuer à la recherche de financements auprès de l'État et des partenaires.

Piloter stratégiquement les services de police municipale

En lien étroit avec le responsable de la police municipale :

- Assurer le pilotage stratégique des services de police municipale ;
- Structurer, coordonner et contrôler les activités des agents de police municipale ;
- Garantir le respect des procédures et la formation continue des agents ;
- Mettre en œuvre une nouvelle brigade anti-délinquance, comprenant notamment une équipe cynophile ;
- Superviser les opérations de police administrative ;
- Assurer la coordination avec les forces de l'ordre ;
- Élaborer le schéma directeur de vidéoprotection, ainsi que le déploiement de nouveaux outils technologiques ;
- Veiller à la bonne mise en œuvre et à l'exploitation des dispositifs de vidéoprotection et des équipements associés.

Mettre en œuvre la politique de sécurité, de prévention et de médiation

- Déployer des dispositifs innovants en matière de prévention et de médiation ;
- Encadrer et animer une équipe de 3 médiateurs ;
- Développer et entretenir les partenariats avec la Police nationale, la Gendarmerie, la Préfecture, la Justice, l'Éducation nationale, les bailleurs sociaux et les autres acteurs concernés ;
- Lutter contre les incivilités et les troubles à l'ordre public ;
- Animer les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance.

Piloter l'organisation et la sécurisation des manifestations et événements

- Piloter l'organisation et la sécurisation des manifestations et événements organisés sur la commune ;
- Coordonner la mise en œuvre des dispositifs de sécurité et des équipements nécessaires ;
- Assurer la gestion des situations de crise et des plans de secours relevant de son champ de compétences.

Superviser et coordonner l'équipe des receveurs-placiers.

Contribuer aux relations institutionnelles et à la communication relatives aux enjeux de sécurité, en lien avec le Maire, le Directeur de Cabinet, le Directeur Général des Services et les services municipaux concernés.

Les missions sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement et des besoins liés à la mise en œuvre du projet de nouvelle politique locale de sécurité.



PROFIL REQUIS

- Bac+4 minimum (droit, sciences politiques ou administration) avec une solide expérience dans le secteur public, de préférence en collectivité territoriale sur les questions de sécurité ou de prévention.
- Expérience managériale confirmée (pilotage et encadrement) avec une maîtrise de la gestion de projets complexes et transversaux impliquant de multiples partenaires.
- Expérience préalable à la direction d'un service de police municipale ou de sécurité appréciée.
- Permis B obligatoire.



COMPÉTENCES ATTENDUES

- Capacité à définir, piloter et évaluer une politique locale de sécurité ;
- Aptitude au pilotage de projets stratégiques et transversaux ;
- Capacité à coordonner des services et à travailler avec les partenaires institutionnels ;
- Capacité d'analyse et d'aide à la décision, y compris dans des situations d'urgence ;
- Maîtrise des outils bureautiques et connaissance des outils de vidéoprotection.



QUALITÉS REQUISES

- Capacité à fédérer et à mobiliser les équipes autour d'un projet commun ;
- Sens du dialogue et de la négociation ;
- Loyauté institutionnelle et sens du service public ;
- Respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle ;
- Esprit d'analyse, d'anticipation et force de proposition ;
- Qualités relationnelles, rédactionnelles et de communication.

CONDITIONS DU POSTE :

- Rémunération : selon profil et expérience, régime indemnitaire, prime de fin d'année, astreinte de décision ;
- Véhicule de service avec remisage à domicile ;
- Disponibilité soirs, week-ends et jours fériés pour les événements et situations exceptionnelles, avec des déplacements fréquents sur la commune et auprès des partenaires.

BESOIN D'INFORMATIONS ?



Sur le poste

-Foulques DE LATTAIGNANT de LÉDINGHEN,
Directeur Général des Services
f.deledinghen@ville-castres.fr
-Xavier FRULEUX, Directeur de cabinet
x.fruleux@ville-castres.fr



Sur le recrutement

-Sylvie CARDON, Directrice des Ressources Humaines
s.cardon@ville-castres.fr
-Karine EPIPHANE, Responsable Recrutement
05.63.71.58.84 - recrutement@ville-castres.fr



Intéressé(e) ?

CANDIDATEZ !



**AU PLUS TARD LE
5 NOVEMBRE 2026**

ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) doivent être adressées à l'attention de Monsieur le Maire et déposées exclusivement en ligne sur le site internet de la Ville : www.ville-castres.fr - Rubrique « Ma mairie / Recrutement »